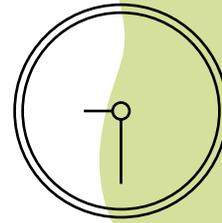


# POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DURABLE DES NOUVEAUX ARRIVANTS





# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA MAIRESSE</b>	<b>3</b>
<b>PRÉAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS</b>	<b>4</b>
<b>VALEURS</b>	<b>4</b>
<b>LES PRINCIPES DIRECTEURS</b>	<b>5</b>
<b>LES ACTEURS D'INTÉGRATION DU TERRITOIRE</b>	<b>6</b>
Ville de Saint-Pascal en collaboration avec le comité Saint-Pascal, Ville en Santé	6
MRC de Kamouraska - Immigration Kamouraska	7
<i>Agent(e) de mobilisation à l'immigration</i>	7
MRC de Kamouraska – Arrimage Kamouraska	7
<i>Agent(e) de recrutement et d'attractivité de la main-d'œuvre</i>	7
Projetion	8
<i>Intervenant(e) en soutien aux personnes immigrantes</i>	8
Projetion	9
<i>Intervenant(e) en rapprochement interculturel</i>	9
Projetion	9
<i>Agent(e) Place aux Jeunes</i>	9
Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska	10
<i>Agente interculturelle</i>	10
<b>RESPONSABILITÉ DE LA VILLE</b>	<b>11</b>
<b>DURÉE</b>	<b>11</b>





## MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens, citoyennes et nouveaux arrivants!

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que la Ville de Saint-Pascal annonce qu'elle souhaite prendre pleinement part à l'accueil et l'intégration durable de ses nouveaux résidents. Notre nouvelle politique d'accueil est le reflet de notre engagement à favoriser un milieu de vie accueillant, inclusif et chaleureux pour tous.

Nous croyons que chaque personne, en provenance du Québec ou de partout dans le monde, qui choisit de s'établir chez nous, enrichit notre ville par ses talents, ses expériences et sa culture. Ensemble, nous souhaitons construire un Saint-Pascal où chacun se sent chez soi, où l'entraide et la solidarité sont au cœur de nos actions.

Cette politique est une première pour notre région et témoigne de notre volonté de faire de Saint-Pascal un lieu où il fait bon vivre pour toutes et tous.

*Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal*

## PRÉAMBULE

À la suite de l'élaboration de la Planification stratégique 2020-2030, la Ville de Saint-Pascal a émis la volonté de structurer le processus d'accueil des nouveaux arrivants à l'intérieur d'une politique et d'y inclure l'accueil des personnes immigrantes en collaboration avec les acteurs du milieu.

## CONTEXTE

La pandémie de Covid-19, combinée à la situation importante de pénurie de main d'œuvre, a favorisé le déplacement de la population vers les régions. L'arrivée massive de travailleurs en provenance du Québec et de l'étranger, qui a engendré un bilan démographique positif à Saint-Pascal depuis 2021, est la preuve de ce mouvement. Dans ce contexte, plusieurs organismes régionaux du Kamouraska ont jugé important de diversifier leurs services d'accueil et d'intégration et de s'allier pour répondre aux besoins pressants des nouveaux arrivants. Bien entendu, en poursuivant en amont leurs actions d'attractivité territoriale.

C'est plus exactement trois organismes régionaux qui ont coordonné leurs tâches afin d'offrir un service complet d'accueil des nouveaux arrivants et immigrants. Un service qui intègre cinq composantes essentielles du « cycle » d'accueil responsable, soit :

- **l'attractivité au territoire** (attractivité territorial);
- **l'arrimage des ressources à l'emploi** (recrutement);
- **l'accompagnement avant et au moment de l'arrivée** (accompagnement);
- **l'intégration durant les mois qui suivent** (intégration) ;
- **l'inclusion durable à la communauté d'accueil** (inclusion).

De ces trois organismes, on peut compter sur la **MRC de Kamouraska** avec ses services Arrimage Kamouraska (attractivité et recrutement) et Immigration (recrutement et inclusion).

Également, l'organisme **Projektion**, avec ses services Place aux Jeunes (attractivité et recrutement), et le service aux personnes immigrantes (accompagnement et intégration). Et enfin, l'organisme **Centre-Femmes La Passerelle** qui offre un service voué à l'accompagnement et à l'intégration des nouvelles arrivantes.

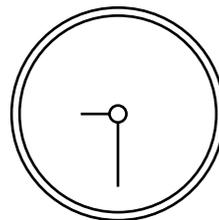
En regard à cette structure régionale vouée à l'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, le rôle des municipalités du Kamouraska en matière d'accueil apparaît complémentaire en raison de la proximité qu'elles entretiennent avec leurs citoyens. Avec cette efficience des services d'accueil de la région, Saint-Pascal se voit donc comme un partenaire facilitateur pour son propre territoire. Afin d'être la plus utile possible aux nouveaux citoyens qui s'établissent et pour éviter les recoupements d'interventions entre organisation, les responsabilités de la Ville ainsi que celles des autres acteurs d'intégration doivent être claires et bien définies. Cela passe notamment par un document de référence.

C'est dans ce contexte que la Ville de Saint-Pascal a eu le souhait de mettre en place une Politique d'accueil et d'intégration durable des nouveaux arrivants.

## OBJECTIFS

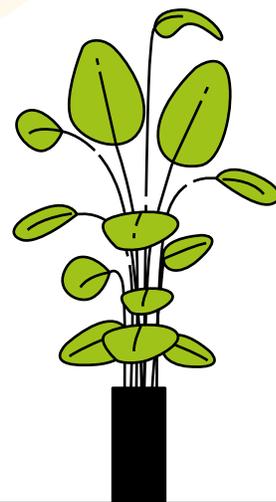
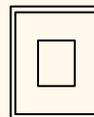
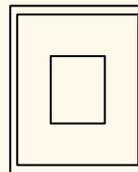
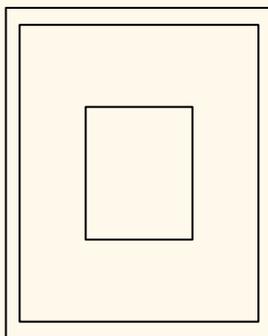
Par la présente politique, la Ville de Saint-Pascal désire :

- Se doter d'un cadre d'intervention concertée en matière d'accueil et d'intégration, où les rôles et les responsabilités de principaux acteurs en intégration sont clarifiés pour une meilleure compréhension et pour plus d'efficacité;
- Faciliter l'accompagnement rapide des nouveaux arrivants afin qu'ils trouvent réponse à leurs différents besoins;
- Adapter nos pratiques favorisant la bonne intégration et une adaptation commune pour éviter l'isolement des nouveaux arrivants;
- Contribuer à la lutte aux préjugés à l'égard des personnes visées par la présente politique.



## VALEURS

La Ville de Saint-Pascal prône les valeurs d'accueil, d'entraide et de collaboration. Le grand nombre d'organismes et de bénévoles mobilisés sur le territoire démontre que ces valeurs sont bien présentes dans notre milieu et contribuent à accroître le sentiment d'appartenance de ses citoyennes et citoyens. Se basant sur ces valeurs, la présente politique pourra être mise en place avec succès impliquant ainsi la collaboration de toute une communauté.



## LES PRINCIPES DIRECTEURS

Sept principes directeurs forment l'essentiel de la Politique d'accueil et d'intégration durable des nouveaux arrivants de la Ville de Saint-Pascal. Ils constituent un tout cohérent et doivent être appliqués de manière à répondre aux objectifs de la politique et ainsi arriver à des résultats tangibles en matière d'intégration responsable. Ces principes directeurs sont :

### L'INCLUSIVITÉ

Par la présente politique d'accueil, la Ville entend valoriser la diversité, accueillir équitablement en respectant toute les cultures, religions et origines des personnes qui s'établissent à Saint-Pascal.

### L'ACCUEIL PERSONNALISÉ

La Ville s'implique à la mise en place des conditions favorables à l'accueil personnalisé des nouveaux arrivants. Notamment, en mettant à disposition une ressource ponctuelle aux nouveaux arrivants pour bien les guider dès leur arrivée et ainsi, répondre à leurs besoins spécifiques.

### PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

La Ville collabore avec les organisations locales, les groupes communautaires et les entreprises pour créer un réseau de soutien solide, favorisant l'inclusion et l'échange entre les nouveaux arrivants et la population locale au bénéfice d'une adaptation commune et partagée.

### INFORMATION ET ORIENTATION

La Ville soutient les nouveaux arrivants en les dirigeant vers les services locaux disponibles en matière d'éducation, de santé, de transport, de logement, d'aide en situation de précarité, de loisir, d'accès à des ressources matérielles, ainsi que tout autre élément essentiel de la vie quotidienne et favorable à leur intégration.

### LANGUE ET FORMATION

La Ville de Saint-Pascal soutiendra activement les organismes qui œuvrent dans l'apprentissage de la langue locale, le français, par le biais de cours et des ressources linguistiques.

### CÉLÉBRATION DE LA DIVERSITÉ

La Ville de Saint-Pascal soutient et appuie l'organisation d'événements culturels inclusifs, mettant en valeur la richesse de la diversité au sein de la communauté. Ces célébrations faciliteront l'adaptation et renforceront le tissu social, contribueront à faire tomber les tabous et favoriseront l'échange interculturel.

### ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS

La Ville s'efforcera de rendre ses services publics accessibles et compréhensibles pour tous, indépendamment du statut migratoire.



# LES ACTEURS D'INTÉGRATION DU TERRITOIRE



## Ville de Saint-Pascal

En collaboration avec le comité Saint-Pascal, Ville en Santé

Coordonnées : 418 492-2312 • [hoteldeville@villestpascal.com](mailto:hoteldeville@villestpascal.com)

**La Ville de Saint-Pascal travaille de concert avec le comité Saint-Pascal, Ville en Santé dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes. Ces deux acteurs se doivent d'être au cœur de l'ensemble des actions du milieu de Saint-Pascal en faveur de leur accueil et de leur intégration.**

Ils sont un support aux organismes en intégration et aux personnes qui viennent s'établir à Saint-Pascal, qu'elles soient de villes ou villages avoisinants ou issues de l'immigration.

### Concrètement, la Ville et le comité :

- Recensent, autant qu'il est possible de le faire, les nouveaux arrivants et tiennent une liste à jour;
- Planifient la remise de la boîte d'outils à l'attention des nouveaux arrivants, incluant un guide présentant les différents services et attraits de Saint-Pascal;
- Forment les employés municipaux, avec l'aide des organismes locaux d'intégration, qui ont le privilège d'établir un premier contact avec les nouveaux arrivants;
- Réalisent une activité d'accueil annuelle en présence des membres du conseil municipal et des représentants des organismes;
- Offrent une visite de la Ville et de ses services sur demande;
- Réfèrent le nouvel arrivant aux organismes responsables pour toutes les démarches administratives et matérielles requises ainsi que pour tous les services nécessaires à son intégration (francisation, employabilité, scolarité, famille, santé, etc.);
- Font la promotion et la recherche de citoyens(nes) établis pour participer au programme de jumelage interculturel;
- Etablissent une relance périodique afin de s'assurer que les personnes nouvellement arrivées ont pu retrouver, dans le nouveau milieu de vie, les conditions favorables à leur plein épanouissement.

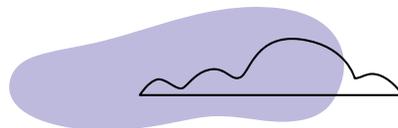


## ***Agent(e) de mobilisation à l'immigration (service Immigration)***

L'agent(e) organise et participe à des activités de promotion du territoire et de régionalisation de l'immigration. Il concerta les acteurs du territoire sur les enjeux liés à l'immigration et accompagne les communautés dans leurs processus d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration en plus d'offrir de la formation en interculturalité.

### Concrètement l'agent :

- Anime et concerta le territoire autour de l'interculturalité;
- Accompagne et mobilise les communautés dans la réalisation d'actions concertées;
- Crée et diffuse des outils de connaissance sur les réalités de l'immigration;
- Développe des outils visant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, notamment un Guide des bonnes pratiques municipales en matière d'accueil des personnes issues de l'immigration;
- Organise des activités de formation en interculturalité pour différents publics;
- Participe à la promotion du territoire auprès des personnes immigrantes vivant à l'extérieur de la région en collaboration avec Arrimage Kamouraska et Place aux jeunes Kamouraska;
- Participe à des événements de recrutement comme des salons de l'emploi;
- Organise des rencontres interculturelles et de réseautage.



## ***Agent(e) de recrutement et d'attractivité de la main-d'œuvre (Arrimage Kamouraska)***

Offre des services gratuits d'accompagnement aux nouveaux arrivants d'origine canadienne de 36 ans et plus. Arrimage Kamouraska offre aussi des services aux employeurs de la région pour les aider à améliorer leurs méthodes de recrutement, d'accueil et d'intégration.

### Concrètement, les services d'Arrimage Kamouraska permettent de :

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé, à distance ou sur place, dans les démarches d'installation, pour les gens de 36 ans et plus provenant de l'extérieur de la région;
- Être référé auprès d'employeurs à la recherche de nouveaux talents;
- Recevoir un accueil chaleureux, des conseils pour faciliter l'intégration et des occasions de réseautage pour un enracinement réussi;
- Développer des stratégies visant à améliorer l'attractivité, l'accueil et l'intégration des travailleurs de 36 ans et plus;
- Faire rayonner les entreprises locales et leurs opportunités d'emploi lors d'événements comme des Salons de l'emploi.



## ***Intervenant(e) en soutien aux personnes immigrantes***

L'intervenant(e) en soutien aux personnes immigrantes est une ressource de première ligne. Il offre des services de soutien à l'installation, de l'accompagnement individuel, des activités collectives. Et ce, pour tous les âges, de tout statut migratoire.

Concrètement l'intervenant(e) :

Aide à l'installation des personnes issues de l'immigration à leur arrivée sur le territoire. Ce qui implique précisément les tâches administratives, sociales et matérielles suivantes :

### **ADMINISTRATIF**

- Acquisition de la RAMQ, du NAS, du compte bancaire et du permis de conduire;
- L'inscription au cours de francisation à Saint-Pascal;
- Démarche de vaccination au besoin;
- Inscription à l'école du ou des enfants, le cas échéant.

### **SOCIAL**

- Maillage avec les organismes ou personnes qui partagent les mêmes intérêts.  
(ex. : Église évangéliste, centre culturel islamique de La Pocatière);
- Informe et présente les lieux d'activités sportives et de loisirs;
- Visite de tours de ville au besoin;
- Présentation aux parents des services de la Maison de la famille;
- Jumelage interculturel au besoin : Mettre en relation un immigrant avec une personne locale pour des sorties et bâtir une amitié.

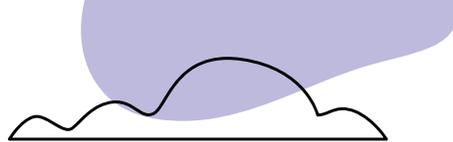
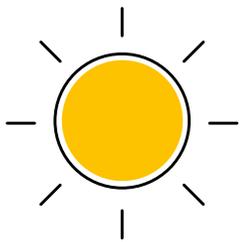
### **MATÉRIEL ET VIE COURANTE**

- Aide à l'acquisition de vêtements de saison, meubles, électroménagers, vaisselle et autres matériels utilitaires pour le logement;
- Accompagnement à l'épicerie et à la pharmacie;
- Présentation des options de transport en commun;
- Orientation sur la démarche d'acquisition d'une voiture;
- Sensibilisation sur le fonctionnement des bacs de tri.

Fait de l'accompagnement professionnel et résolution de problèmes

- Soutien en développement de projet : Accompagne pour trouver les références en développement des affaires;
- Réorientation professionnelle : Établit le lien avec des conseillers en emploi ou en formation;
- Accompagne les personnes vivant des situations de discrimination ou d'abus dans la défense de leurs droits;
- Aide au logement, surtout dans des cas de perte de logement;
- Informe les personnes des conditions liées à leur statut migratoire, des programmes existants pour être accompagnées de leurs proches et obtenir, éventuellement, des statuts permanents. L'intervenant(e) ne réalise pas les démarches d'immigration, mais elle peut orienter les personnes qui désirent faire les démarches par eux-mêmes dans l'inscription au portail web et dans l'obtention des formulaires nécessaires.





### ***Intervenant(e) en rapprochement interculturel***

L'intervenant(e) en rapprochement interculturel est responsable du programme de jumelage interculturel, ainsi que d'organiser des activités visant à favoriser l'enracinement des personnes immigrantes du Kamouraska.

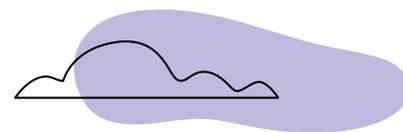
Le jumelage est la rencontre et l'instauration d'un lien entre une personne ou une famille issue de l'immigration et une personne ou une famille membre de la société d'accueil.

Concrètement l'intervenant(e) doit :

- Développer, promouvoir et assurer le déploiement du programme de jumelage interculturel. Il (elle) mène des entrevues et bâtit des profils de personnes candidates locales et arrivantes, met en lien les participant(e)s et assure le suivi des expériences de jumelage;
- Organiser sur une base régulière des activités de groupe visant à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective québécoise.

Les principales activités d'intégration sont :

- Activités d'information (ex. : faire ses impôts, le système de santé au Québec, les droits des travailleurs étrangers temporaires);
- Activités éducatives, pratiques ou d'implication (ex. : la conduite automobile en hiver);
- Activités de conversation en français (ex. : 5 à 7 interculturel, soirée cinéma-discussion);
- Activités de sensibilisation et de participation au bénévolat (ex. : activités de découverte des organismes du milieu, corvée de nettoyage des berges du Lac Morin);
- Activités de célébration et festivités (ex. : fête de la St-Jean-Baptiste, Halloween, Noël);
- Activités de participation culturelle, sportive ou récréative (ex. : visite guidée au musée, randonnée en montagne, activité de ski de fond, sortie à la plage, pêche à l'anguille).



### ***Agent(e) Place aux Jeunes***

À titre de promoteur de la région, l'agent(e) Place aux jeunes organise des séjours exploratoires (des visites dans la MRC) au Kamouraska toute l'année. Il accompagne les chercheurs d'emploi de 16 à 35 ans diplômés, soutient les candidats dans les démarches d'intégration et d'établissement, crée des contacts avec les nouveaux arrivants et leur milieu et fait découvrir les opportunités d'affaires.

Concrètement l'agent(e) :

- Organise des séjours exploratoires, formule de groupe ou individuelle, pour ceux qui ont l'intention de venir s'installer ou pour les nouveaux arrivants qui n'auraient pas découvert le territoire;
- Accompagnement personnalisé aux jeunes diplômés qui veulent s'installer ou qui se sont installés dans la région et qui sont en recherche d'emploi (ex : recherche d'emploi, logement, connaissance de la région, choses à faire);
- Offre une visite de la Ville et de ses services sur demande.



## ***Agente interculturelle***

De façon générale, le rôle de l'agente interculturelle se rapproche de celui de l'intervenant(e) en soutien aux personnes immigrantes de l'organisme Projection 16-35. Notamment, en aidant à l'installation des personnes issues de l'immigration à leur arrivée sur le territoire, avec toutes les tâches administratives, matérielles et sociales que cela implique. À cela s'ajoute un volet d'intervention psychosociale. En effet, l'agente accompagne les femmes immigrantes dans leur intégration, avec une attention particulière pour celles qui sont en situation précaire ou qui vivent de l'isolement.

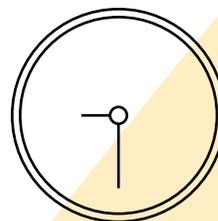
### De plus l'agente interculturelle :

- Réfère les femmes vers les ressources professionnelles appropriées;
- Travaille en relation d'aide;
- Anime des groupes d'entraide;
- Offre du soutien en situation de violence et de la formation en autonomisation (« empowerment » ou renforcement des possibilités entrepreneuriales);
- Contribue à développer un réseau interculturel de femmes dans la région de Kamouraska, notamment, en organisant des activités et événements;
- Accompagne la clientèle féminine pour les démarches juridiques, le cas échéant.



# RESPONSABILITÉ DE LA VILLE

La Ville de Saint-Pascal assignera les ressources nécessaires pour veiller au respect des valeurs et des principes directeurs de la politique d'accueil. Notamment, en réévaluant régulièrement les efforts déployés par la Ville et la communauté de Saint-Pascal. Également, la Ville de Saint-Pascal prend bien soin de faire la vigie et la mise à jour de sa politique en ce qui a trait à la mécanique de travail de chacune des organisations impliquées dans l'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes.



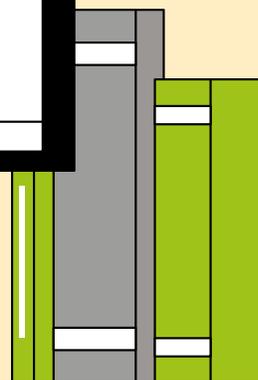
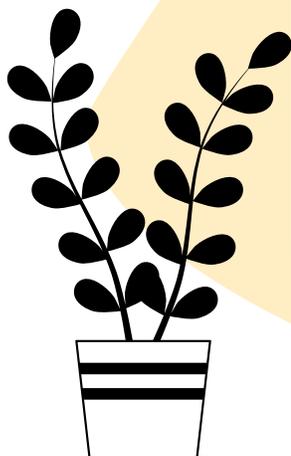
## DURÉE

La présente politique peut être modifiée en tout temps. Elle demeure en vigueur tant qu'elle n'est pas abrogée par le conseil municipal.



**Pour plus de renseignements**  
Contactez la Ville de Saint-Pascal

T. 418 492-2312, poste 0  
[hoteldeville@villestpascal.com](mailto:hoteldeville@villestpascal.com)





Saint-  
pascal